



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PIC VLG : Sur quel pied danser ?

Les deux !

Une séance plénière s'est tenue vendredi 5 juillet à la PIC, après un début rocambolesque, avec l'ensemble des syndicats, de l'intersyndicale ou non. Alors que les remontées des HMI étaient claires, l'expression de la CFDT a occasionné une interruption de séance, à la demande de SUD, où il a été décidé de clore la plénière.

Mais qu'est-ce qu'on a bien pu dire ?

La CGT a décidé d'organiser une consultation, avec un vote papier, sur cette question. La CFDT soutient cette initiative, et vous invite à y participer massivement.

Mais quelle que soit l'issue de celle-ci, la CFDT ira négocier, en espérant que ce sera le cas de l'ensemble de l'intersyndicale, tout en continuant à œuvrer pour un scénario alternatif !

L'intersyndicale, rassemblée sur le mot d'ordre « *Contre la fermeture de la PIC de VLG* », ne s'est pas réunie avant cette plénière. Dommage. Il ne pouvait être question, pour la CFDT, de rester dans notre tour d'ivoire et de ne pas tenir compte de l'avis ultra-majoritaire exprimé par les personnels dans les HMI de juin. Nous avons donc dit :

« La CFDT fait le constat, comme toutes les organisations ayant participé aux HMI, de la volonté de 100% du personnel de s'atteler à la négociation d'un accord social. Nous irons donc négocier, et nous appelons l'intersyndicale à l'intégrer également, car ce n'est pas antinomique pour nous avec la poursuite de l'élaboration d'un projet alternatif, que, par ailleurs, nous avons commencé à explorer autour de la question de lignes d'ouverture PPI, et pas antinomique avec notre refus de la fermeture de la PIC.

Le personnel exprime le souhait d'être sécurisé par un accompagnement social, il est de notre responsabilité d'entendre ce souhait. Cette plénière n'étant pas une plénière de négociation à proprement parler, il s'agit donc pour nous de cadrer ce que nous voulons dans cette négociation sociale. La CFDT exige un très haut niveau d'accompagnement, ce qui passe, par :

. La mise en place de moyens pluridisciplinaires (RH, AS, CEP, médecin...) pour accompagner chaque agent dans son choix, et notamment les personnels à aptitude réduite.

. De travailler à partir des souhaits émis par l'agent, et pas seulement sur le seul prisme des emplois disponibles à La Poste

. D'aider la prise décision des personnels en répondant par des compensations financières conséquentes face à chaque type de contrainte éventuelle (changement de régime de travail, augmentation du nombre de vacations (nuit et jour), de samedis travaillés (en jour), de surcoûts liés à une nouvelle affectation...)

. Des niveaux hauts d'indemnités sur les mobilités géographiques et fonctionnelles

. Des dispositions particulières pour les personnels de nuit et pour les retraitables.

En clair, l'objectif qui doit être poursuivi par tous, est de 100% de souhaits de reclassement satisfaits. »

Une organisation estimant que cette expression « crapuleuse » étant en rupture avec le mot d'ordre de l'intersyndicale, celle-ci se réunira lundi 9 juillet à 14h, et la CFDT y aura la même expression.

Pour la CFDT, l'intersyndicale contre la fermeture de la PIC peut étendre son mot d'ordre à la négociation d'un accord social. Oui, le personnel est toujours choqué, preuve en est du « boycott » du barbecue de ce jeudi. Mais il exprime une inquiétude, par une mobilisation relative lors des deux journées d'action, et surtout par les paroles dans les HMI et ailleurs, celle de pouvoir bénéficier d'un accord les protégeant.

Avec vous, pour vous, la CFDT :

Une force de proposition, d'action, de négociation à votre service !